

Communiqué de presse

le 27 mai 2009

Incompréhension totale face à la libéralisation de la publicité pour l'alcool à la TV !

Aujourd'hui, le Conseil national a voté pour la libéralisation de la publicité pour l'alcool à la télévision. Pour les professionnels des addictions, cette décision est incompréhensible.

Par 91 voix contre 78, le Conseil national a décidé aujourd'hui de supprimer l'interdiction de la publicité pour l'alcool à la télévision. Les parlementaires ont ainsi utilisé l'accord MEDIA avec l'UE (soutien aux films) pour se mettre aux genoux des lobbies de la publicité. La protection de la jeunesse est ainsi sacrifiée, sans aucune nécessité, aux intérêts économiques de l'UE. Cette décision vient contredire le vote du Conseil des Etats du 17 mars, qui avait pris soin de supprimer la libéralisation de la publicité lors de son acceptation de MEDIA.

La libéralisation de la publicité pour l'alcool n'a aujourd'hui aucun sens. Cette décision incompréhensible va à l'encontre des efforts actuels pour endiguer les problèmes liés à la surconsommation d'alcool chez les jeunes. Les études scientifiques le montrent clairement: plus on investit dans la publicité, plus la population a tendance à consommer de l'alcool. Or, les jeunes sont les plus vulnérables aux messages publicitaires, lesquels ne mettent scène que les aspects positifs des produits. L'information est une chose, leur association avec un certain style de vie positif ainsi que l'utilisation des émotions dans la publicité en est une autre: aucun autre média que la TV, par ses images animées, ne permet d'insinuer cela aussi parfaitement.

Une étude sortie ces derniers jours en Allemagne fait clairement le lien entre exposition à la publicité et « binge drinking ». En autorisant la publicité pour l'alcool à la télévision, le parlement veut-il favoriser les comportements d'alcoolisation massive des jeunes ? Avec 5 hospitalisations de jeunes par jour pour abus d'alcool en Suisse, les professionnels des addictions estiment que cette décision est irresponsable.

Les professionnels des addictions sont stupéfaits par la légèreté du Conseil national et continueront de se battre sur cet objet. Ils appellent le Conseil des Etats à tenir bon sur sa position et demandent au parlement de mieux prendre en compte la consommation d'alcool des jeunes dans notre pays.

Pour d'autres informations:

Michel Graf, directeur de l'ISPA, tél. 021 321 29 79

Jean-Félix Savary, Secrétaire général du GREa, tél. 079 345 73 19

Markus Theunert, Generalsekretär Fachverband Sucht, tél. 079 238 85 12